## 11561/22 LIMITE

## ASSEMBLÉE NATIONALE

**SÉNAT** 

QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SESSION ORDINAIRE DE 2022/2023** 

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 12 octobre 2022 Enregistré à la Présidence du Sénat le 12 octobre 2022

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

DÉCISION DU CONSEIL modifiant la décision (PESC) 2020/1515 instituant un Collège européen de sécurité et de défense

E 17139

## Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des Affaires européennes.